



Les actualités

Gouvernance du SNE

Depuis le **1er juillet 2022**, le transfert du **SNE** au **GIP SNE** (Groupement d'Intérêt Public - Système national d'enregistrement) est effectif. **La gestion et le pilotage du SNE** (Portail Grand Public, Webapp SNE, Infocentre, Data Logement) ont été transférés du Ministère en charge du logement au GIP SNE.

Ce transfert a pour objectif de **simplifier l'organisation** en rapprochant les organes de décision des différents utilisateurs ce qui permettra, à terme, **une plus grande fluidité des développements**.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

Les nouvelles fonctionnalités

Sur le Portail Grand Public

Afin d'améliorer l'expérience utilisateur des demandeurs, **les messages d'erreur** sur le portail grand public ont été retravaillés. Ils sont dorénavant positionnés à côté du champ concerné par une erreur de saisie et guident davantage le demandeur dans le renseignement de ses informations.

LES CHIFFRES CLES
3^{ème} TRIMESTRE 2022*



261 063

CRÉATIONS DE DEMANDE

dont 59% en ligne

284 172

RENOUVELLEMENTS



dont 72% en ligne



2 414 455

VISITEURS SUR LE
PORTAIL GRAND
PUBLIC

*soit 7% de plus par
rapport à l'année 2021*

* Hors départements sous SPTA
données du 19/10/2022



Des **travaux sur l'accessibilité** ont également été menés afin de permettre aux personnes en situation de handicap de pouvoir se rendre de façon plus autonome sur le portail grand public.

Enfin, la **fonctionnalité de recherche des guichets** sur l'onglet « offres par commune » a été améliorée et propose dorénavant des guichets du département de la commune saisie.

Sur la WebApp SNE

Il est maintenant possible de réaliser la recherche d'une demande sur la WebApp grâce au **numéro SIRET de l'employeur**.

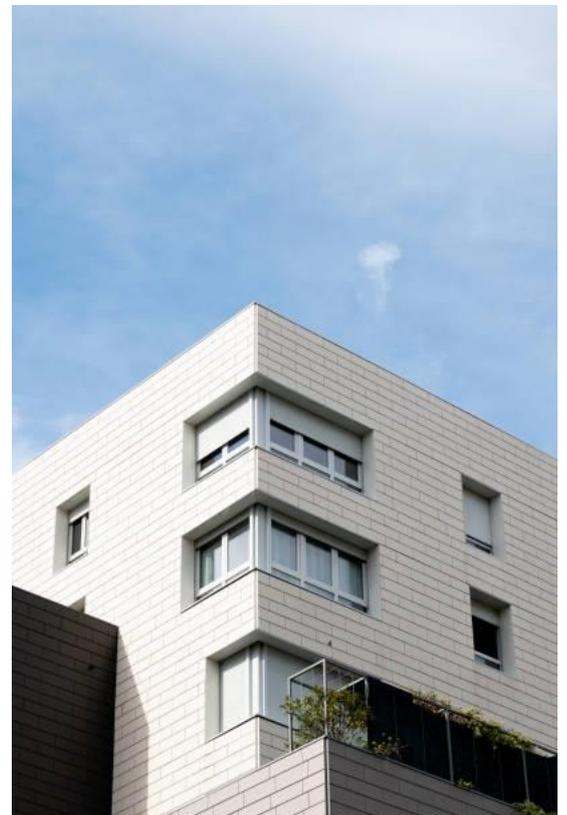
Par ailleurs, la fonctionnalité de **recherche des doublons** par les gestionnaires territoriaux a été corrigée.

De manière transverse, des **travaux sur l'optimisation de la performance** sur la WebApp ont été menés, notamment sur le module de recherche et les différents batches venant actualiser le SNE.

Les actualités juridiques

De nouveaux publics concernés par les attributions

Des ateliers métier de cadrage ont été réalisés afin **d'intégrer de nouveaux publics concernés par les attributions** dans le SNE, à savoir les **publics suivis par l'ASE** (Aide Sociale à l'Enfance), **les travailleurs essentiels** et les **sapeurs-pompiers volontaires**, comme identifiés dans l'article L 441-1 du CCH.



Retrouvez plus d'informations sur :



Site des Professionnels du logement



Site de la demande de logement social

